

1. SOS MÉDECINS FRANCE premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France

- 4 millions d'appels traités
- 2,5 millions d'interventions ? domicile ou de consultations
- Un millier de médecins urgentistes
- 62 associations réparties sur le territoire (métropole et outre-mer)
- 70 % de la couverture libérale de permanence de soins en milieu urbain et péri-urbain
- Une disponibilité des équipes 24 heures sur 24
- 60 % des actes réalisés la nuit, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés

2. SOS MÉDECINS FRANCE occupe une place singulière et éminente dans le dispositif de soins en France

Son mode d'intervention éprouvé depuis sa création en 1966 est indispensable au fonctionnement de la chaîne de soins en médecine ambulatoire, entre le médecin de famille et l'hôpital.

Son utilité sociologique et médicale est unanimement reconnue et sa notoriété, qui en est la traduction fidèle, atteint 100 % des personnes interrogées.

Son apport en matière d'analyse épidémiologique et de recherche en médecine générale est particulièrement important et contribue ? mieux connaître les caractéristiques médicales de la population, ce qui a une influence notable sur l'orientation des politiques de santé publique.

Les données épidémiologiques des appels arrivants sur les centres d'appels médicaux de SOS Médecins sont transmises quotidiennement ? l'Institut National de Veille Sanitaire.

3. SOS MÉDECINS FRANCE traite la majorité des appels parvenant au SAMU nécessitant un avis médical rapide en zone urbaine et péri-urbaine, et développe dans chaque région des partenariats avec les principaux acteurs sanitaires et sociaux

SOS Médecins démontre ainsi chaque jour qu'il est le seul réseau de proximité organisé selon des principes destinés à améliorer constamment la qualité des soins à domicile en assurant la rapidité d'intervention requise.

4. SOS MÉDECINS FRANCE en privilégiant la rapidité et la qualité de l'intervention contribue fortement au bien-être des patients et à une gestion économe des dépenses de santé

Compte tenu de leur expérience de l'urgence, les médecins de SOS Médecins font peu hospitaliser les malades. L'indépendance financière de SOS Médecins qui ne perçoit aucune subvention publique, mais qui rend un service constant au public est un gage de cohésion, d'efficacité et de responsabilité.

5. SOS Médecins est un réseau d'associations réparties sur l'ensemble du territoire et représenté par un échelon fédéral, SOS Médecins France

Les associations SOS Médecins sont regroupées au sein d'une fédération SOS Médecins France, dont la finalité est :

- De représenter le réseau SOS Médecins auprès des élus, des pouvoirs publics, du monde médical et des médias,
- De contribuer au progrès de la médecine libérale d'urgence en assurant le développement de l'influence de SOS Médecins France sur l'organisation de la prise en charge des urgences et de la permanence de soins,
- De définir et de mettre en œuvre la politique de partenariats sanitaires et sociaux au plan national,
- De défendre l'intérêt des patients.

Les médecins de SOS sont conventionnés. Ils sont personnellement responsables de leurs actes et organisent leur temps de travail en fonction d'un tableau de garde établi avec leurs confrères.

6. Des principes d'intervention stricts, réunis dans un cahier des charges spécifique pour les urgences et la permanence de soins

Centre de réception d'appels médicaux 365 jours sur 365, 24h/24 avec un numéro d'appel unique le 36 24.

Le malade qui, en situation de détresse, appelle SOS Médecins est assuré de trouver une réponse à sa demande quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Les permanenciers sont formés à la prise d'appels urgents, encadrés par un médecin présent au standard ou immédiatement joignable et transmettent les appels en fonction de la gravité de ceux-ci. A tout moment, elles peuvent faire appel au médecin afin qu'il effectue la visite, qu'il reçoive en consultation ou qu'il donne un conseil téléphonique.

L'évolution des structures s'oriente vers des centres d'appels médicaux groupés sur des sites ciblés permettant un regroupement de moyens sur des plates-formes performantes (téléphonie couplée à l'informatique, sécurisation des systèmes d'alimentation et de données, ou de cartographie, enregistrement des appels).

Médecins théoriciens, expérimentés, rodés à l'urgence

Les médecins sont recrutés sur titres en fonction de leur expérience professionnelle. Une solide pratique de la médecine d'urgence et une bonne connaissance de la médecine générale sont requises. Une formation en médecine d'urgence dans un SAMU ou une capacité d'aide médicale urgente sont des critères essentiels pour le recrutement.

Moyens diagnostiques et thérapeutiques adaptés

L'étude des pathologies les plus souvent rencontrées a conduit à définir une liste de matériels que le médecin doit posséder à bord de son véhicule. Ainsi les praticiens disposent d'un ensemble diagnostique et thérapeutique optimal au chevet du malade.

En plus de l'équipement habituel de tout médecin (stéthoscope, tensiomètre, otoscope), cet ensemble se compose :

- De kits de suture unique ;
- D'un électrocardiogramme ;
- D'un nécessaire de ventilation manuel ;
- De matériel de nébulisation, d'oxygène médical ;
- Des tests diagnostiques chimiques.

Disponibilité totale

Les médecins de SOS Médecins France n'ont pas de cabinet de consultation, la réponse à la demande de prise en charge de soins aigus aux urgences est la base même de leur activité. Ils sont donc totalement disponibles pour assurer une réponse rapide dans les meilleurs délais.

Intervention rapide

Tous les véhicules sont équipés de radiotéléphones de récepteurs mobiles et de téléphones portables ce qui permet de joindre rapidement un médecin et si besoin de le détourner de sa destination en cas de visite très urgente.

La signalétique des voitures SOS permet de réduire le temps de trajet en cas d'urgence grave, et de repérer facilement et rapidement le médecin lors de son arrivée dans certains lotissements ou cités.

Bilan d'intervention

Lorsque la visite d'un médecin de SOS a lieu à la demande du Centre 15 ou du médecin traitant, un compte-rendu d'intervention est effectué.